



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 13/12/16

Reçu en Préfecture le : 14/12/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 12 décembre 2016**  
**D-2016/521**

***Aujourd'hui 12 décembre 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Interruptions de séance de 17h03 à 17h14 et de 19h40 à 20h20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mme Michèle DELAUNAY absente de 17h45 à 20h20; Mme Magali FRONZES absente de 18h05 à 21h13;  
Mr Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 18h55; Mr Vincent FELTESSE présent jusqu'à 21h*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Emmanuelle AJON

## **Acquisition d'une solution progicielle "Petite Enfance, Enfance, Education, Famille" et de son portail associé. Demande de subventions. Autorisation**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération D-2015-686 du 14 décembre 2015, vous avez autorisé à l'unanimité la mise en œuvre d'un système de gestion des services à la Famille, Petite Enfance, Education, Enfance, et de son portail associé accessible depuis le site internet Bordeaux.fr.

L'acquisition de cette solution progicielle auprès de la société ARPEGE vise à répondre aux nouveaux enjeux de gestion et au besoin croissant d'information maîtrisée et de communication avec les parents, les décideurs, les encadrants et les agents dans les domaines suivants :

- La petite enfance (1800 inscriptions pour 1340 places sur 34 structures d'accueil, avec une diversité des modes de garde des enfants jusqu'à 3 ans),
- La scolarité (17 000 inscriptions scolaires sur 99 écoles, 16 000 inscriptions à la restauration scolaire)
- Les activités périscolaires et péri-éducatives pour les TAP (temps d'activité périscolaire), pour les garderies du matin et du soir et pause méridienne,
- Les centres de loisirs et de vacances

La mise en place des nouveaux modules (mise à jour des données personnelles, réalisation des inscriptions et pré-inscriptions, paiement en ligne, suivi des absences et gestion du planning...) doit permettre une gestion optimisée et unifiée des services à la famille.

La Caisse d'Allocations Familiales et l'Union Européenne (FEDER) sont susceptibles d'apporter leur soutien à cette opération dont le coût prévisionnel s'élève à 580.000 € HT sur la base du plan de financement prévisionnel :

<b>Financeurs</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
CAF	157 233,00	27%
Union Européenne (FEDER)	290 000,00	50%
Ville de Bordeaux	132 767,00	23%
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>580 000 €</b>	<b>100 %</b>

Dans l'éventualité où l'un de ces cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Cette recette sera imputée sur la nature comptable 1316 et 1317 de la Ville de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A solliciter les cofinancements évoqués pour la mise en œuvre du projet,
- A signer tout document afférent à ces cofinancements,
- Et à encaisser ces cofinancements.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**